

COMMUNIQUE DU CMF

Le Conseil du Marché Financier a décidé de suspendre la cotation des actions de la société TELNET HOLDING au cours de la séance de bourse du 30 novembre 2016 et ce, pour permettre au public de prendre connaissance du contenu du communiqué de presse publié par la société le jour même.

La cotation en bourse des actions de la société TELNET HOLDING reprendra le jeudi 1^{er} décembre 2016.